

**COMMUNE DE LONGVIC**  
**Département de la Côte d'Or**

-----

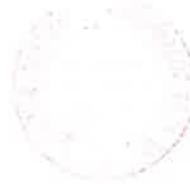
COMMUNE DE LONGVIC  
Canton de CHENOYE  
Arrondissement de DIJON  
Département de la Côte d'Or

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATION**  
**Du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LONGVIC**  
**Du 14 mai 2025**

Nombre de membres

En exercice : 17

Présents : 10



Le Quatorze Mai Deux Mille Vingt Cinq à dix sept heures quarante cinq,  
Le Conseil d'Administration du CCAS de LONGVIC étant assemblé en session ordinaire,  
en Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc RETY,  
Vice-Président.

Étaient présents :

Mesdames BONNOT – GRANDET – GUTIERREZ-VIGREUX – HENNEQUIN ROURE –  
ISSAD – JANVOIS – MOSSON – QUELIN – SIMON  
Monsieur RETY

Étaient excusés :

Messieurs BARDET (Pouvoir à Mme JANVOIS) – BERTRAND (Pouvoir à Mme SIMON)  
– TALMET  
Mesdames BONIN – HAMADOU – MARTELLI – TONOT

**N° 2025-043**

Objet : Présentation du Rapport Social Unique 2023

Monsieur Jean-Marc RETY, Vice-Président, rappelle que les collectivités territoriales doivent établir un Rapport Social Unique (RSU) annuel, au titre de l'année écoulée. Ce RSU est présenté au Conseil d'Administration du CCAS (article L231-4 du CGFP), après avis du Comité Social Territorial.

Il compile les données relatives aux politiques de ressources humaines autour des thématiques suivante : Emploi, recrutement, parcours professionnels, formation, rémunérations, santé et sécurité au travail, organisation du travail et amélioration des conditions et de qualité de vie au travail, action sociale et protection sociale, dialogue social, discipline ...

En accord avec les Représentants du Personnel, le RSU 2023 du CCAS a donné lieu à un débat en Conseil Social Territorial le 14 mars 2025, aboutissant chacun à l'émission d'un avis favorable.

Un exemplaire du RSU ayant été joint en annexe à l'ordre du jour du présent Conseil d'Administration, il est demandé aux Administrateurs de prendre acte du débat auquel cette présentation aura donné lieu pour ce RSU.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Conseil d'Administration prend acte de cette présentation

Copie certifiée conforme,  
Pour le Président et par délégation,

Jean-Marc RETY,  
Vice-Président du CCAS,



Nos réf. : GL/CCAS

Longvic, le 5 mai 2025

Objet : Convocation CA CCAS

Madame, Monsieur,

Je vous invite par la présente à participer au prochain Conseil d'Administration du CCAS qui se tiendra en Mairie le :

**Mercredi 14 mai 2025**  
**à 17 H 45**  
**Salle des Commissions**

L'Ordre du Jour sera le suivant :

- Présentation des dossiers d'aides facultatives
- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 3 avril 2025
- Demande d'aide citoyenne au permis
- Rapport social unique 2023
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement*

Le Vice-Président du CCAS



*Jean-Marc RETY*

Pièces jointes :

- Pouvoir
- Ordre du jour
- Compte rendu du CA du 3 avril 2025
- Rapport social unique 2023

